

Le secrétaire général de l'UNSA en Corrèze

A l'invitation de l'UD UNSA 19, le secrétaire général de l'UNSA, Luc Bérille, était en déplacement en Corrèze du 22 au 24 janvier. Un séjour marqué par de très nombreuses rencontres.

Citons en particulier : entretien avec la 1ère adjointe au maire de Brive en compagnie de l'UNSA Territoriaux de Brive, rencontre avec les militants de l'UL de Brive autour d'un buffet, déplacement dans l'usine Blédina (visite de l'usine avec les militants de l'UNSA Blédina et entretien avec le DRH puis le directeur du site), rencontre des militants UNSA sur le site briviste de l'entreprise de transport routier Norbert Dentresangle, audience auprès du président du conseil général de Corrèze après un entretien avec les militants de l'UNSA Territoriaux du conseil général, conférence de presse dans les locaux de l'UD 19 à Tulle puis rencontre avec les militants UNSA tulliens, visite de l'IME de Meyssac (échanges avec les militants du SNPCE-UNSA et les personnels, contacts avec le directeur de l'IME et l'administrateur départemental des PEP 19).

Résultats d'élections professionnelles

ADOMA (ex-SONACOTRA) : dans cette société d'économie mixte qui gère 70.000 logements sociaux, l'UNSA devient représentative avec 191 voix sur les 1.525 suffrages exprimés, soit 12,52 %, derrière la CFDT (33,05 %), SUD (21,64 %), la CGT (18,10 %) mais devant la CGC (9,25 %). FO (5,44 %) n'est plus représentative.

ADP (Aéroports de Paris) : dans cette entreprise qui emploie 7.400 salariés, l'UNSA conforte sa troisième place avec 19,17 %, en progression de près de 5 points, derrière la CGT (35,17 %), la CGC (22 %) mais devant FO (12,42 %). La CFDT (4,84 %), la CFTC (3,46 %) et SUD (2,58 %) ne sont plus représentatives.

L'UNSA présente au Congrès de l'UNIOPSS

Dans le cadre du partenariat des organisations syndicales avec les associations de solidarité, œuvrant dans le milieu de l'insertion, Martine VIGNAU, secrétaire nationale, a représenté l'UNSA au 31ème Congrès de l'UNIOPSS. (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux).

Trois jours de réflexion autour de la problématique : « Une cohésion sociale à reconstruire, dans une société en mutation » ont rassemblé près de 1.400 congressistes. La place des associations dans le champ des solidarités, de la protection sociale et de la lutte contre les exclusions a fait l'objet de conférences et de tables rondes, affirmant ces associations comme acteurs incontournables des politiques sociales.

Le Président de la République, François Hollande, a clôturé ce congrès en apportant son soutien aux adhérents de l'UNIOPSS qui regroupe 25.000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, ce qui représente près d'un million de salariés. Il a rappelé les engagements du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté, de handicap, de logement, de vieillissement, de dépendance et de politique familiale.

http://www.uniopss.asso.fr/section/unio_unio_cont_html_qusn_hist.html

L'UNSA a participé à la mobilisation en faveur du mariage pour tous

Après avoir voté favorablement dans les caisses de sécurité sociale, après avoir soutenu la manifestation du 16 décembre, l'UNSA a participé hier à la grande mobilisation en faveur du mariage pour tous.

La présence de Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, dans le carré de tête démontre l'attachement de notre union à militer au quotidien pour l'égalité et pour la lutte contre toutes formes de discrimination.

Congrès exceptionnel de l'UD du Calvados

L'UD du Calvados a tenu un congrès extraordinaire le jeudi 24 janvier 2013 en présence du secrétaire régional de la Basse Normandie et d'une secrétaire nationale. Il avait pour but de revoir ses statuts et de les mettre en conformité avec ceux de l'UNSA.

A cette occasion Yves Mathon, secrétaire général ainsi que l'ensemble du bureau ont été réélus à l'unanimité et les nouveaux statuts ont été approuvés.

Ce congrès a aussi été l'occasion de faire le bilan des élections TPE et de discuter autour de l'accord du 11 janvier 2013. Cette équipe, paritaire, est repartie avec une feuille de route visant à développer d'avantage l'implantation de l'UNSA.

La CNCDH se prononce pour le mariage des couples de personnes de même sexe

L'UNSA a voté pour l'avis sur le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe adopté par l'Assemblée plénière de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) le 24 janvier dernier.

Dans cet avis qui a recueilli une très forte majorité, la CNCDH retient que tant l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe que l'accession à la filiation adoptive procèdent d'une lutte contre les discriminations et marquent une avancée en matière d'égalité et de reconnaissance sociale des personnes homosexuelles et des couples de personnes de même sexe. Elle insiste en considérant que l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe constituera une réelle avancée pour les droits de l'homme et apportera une meilleure protection aux personnes et aux familles. L'UNSA, qui fait de la défense et de la promotion des droits de l'homme, de la lutte pour l'égalité et contre toutes les discriminations, un axe fort de son action, se félicite de la position de la CNCDH.

5ème Forum syndical franco-allemand à Paris

L'UNSA a participé au 5ème Forum syndical franco-allemand qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 janvier dernier. Ce Forum réunit chaque année les organisations syndicales françaises membres de la Confédération européenne des syndicats (CES) et le DGB. D'ailleurs, la CES était présente cette année au Forum.

Volontairement, nous avons choisi le 22 janvier, jour du 50ème anniversaire du traité de l'Elysée, pour marquer notre engagement en faveur de la construction d'un avenir commun aux peuples français et allemand au sein de l'Union européenne (UE). Le couple franco-allemand a joué un rôle moteur dans la construction européenne et il doit, aujourd'hui, redoubler d'efforts pour redonner à l'Europe un projet ambitieux axé sur la solidarité.

Nous avons décidé de placer ce 5ème forum sous le thème d'actualité : « Les enjeux de la compétitivité : concepts, réalités et stratégies ». Nous contestons les analyses qui réduisent la compétitivité aux seuls aspects du coût du travail et qui préconisent la modération salariale et la dérégulation du marché du travail.

Ce choix exacerbe la concurrence entre les Etats membres de l'UE et plus particulièrement de la zone euro, favorisant ainsi le moins disant social. Nous militons pour démontrer que la coopération et les complémentarités économiques conduiraient à une meilleure compétitivité globale.

Nous voulons contribuer par ce travail syndical franco-allemand à approfondir la revendication de la CES d'un nouveau contrat social pour l'Europe.

[A venir, réunions et colloques :](#)

Luc Berille, secrétaire général de l'UNSA, au salon des CE de Paris, le 5 février

Dans le cadre du salon des CE, Luc Bérille, Patrick Pierron, secrétaire national de la CFDT ainsi que Jean-Marc Germain, député PS, participeront à un débat ayant pour thème : « le modèle social français est-il un frein à l'emploi et à la compétitivité des entreprises ? ».

Cette table ronde, animée par Philippe Duport, journaliste à France Info, se déroulera le 5 février à 10 heures à 12 heures au CNIT à la Défense.

<http://www.salonsce.com/les-salonsce/detail/salonce/salonce-2013-s1-paris.html>

<http://www.salonsce.com/debats/les-rencontres-salonsce.html>

Inscription à la « huitième matinée de l'économie de l'UNSA du 7 février 2013 : la réforme bancaire »

Le but de ces matinées est d'échanger et de débattre entre militants et responsables de l'organisation. Ces réunions permettent également une mise à niveau sur les principaux problèmes économiques qui traversent notre société grâce à la participation de grands témoins. Ce sont également des moments de formation et d'enrichissement de la culture économique et sociale nécessaire à chaque militant pour mieux appréhender les éléments de contexte.

La huitième matinée de l'économie de l'UNSA abordera les conditions de mise en place de la réforme bancaire dont le projet de loi a été présenté le 19 décembre 2012.

« La réforme bancaire est elle une réponse suffisante à la crise ? Analyse des causes de cette dernière ; Quelles pratiques bancaires ? Quelle régulation ? » avec la participation de praticiens, de responsables syndicaux du secteur ainsi celle d'une représentante de « Finance Watch ».

Cette association sans but lucratif s'est donnée la mission de remettre la finance au service de la société en « renforçant la voix de la société et la faisant peser dans les réformes nécessaires de la réglementation financière. Il s'agit de médiatiser les arguments découlant de l'intérêt général auprès des politiques et des citoyens, et de les mobiliser comme contrepoids aux intérêts privés des lobbies de l'industrie financière. »

Inscrivez-vous rapidement à cette huitième matinée qui est organisée par l'UNSA le 7 février 2013 de 9h30 à 12h30, dans ses locaux de Bagnolet.

Inscription : Nicole Castel nicole.castel@unsa.org

2 avril : l'emploi et la politique industrielle : un colloque de l'UNSA au CESE

De nombreuses études pointent le déclin industriel de la France. Comment enrayer les mécanismes qui y conduisent ? Comment maintenir et développer l'emploi ? Telles sont les questions essentielles qui seront au cœur du débat organisé par l'UNSA, en partenariat avec ORSEU et CE Services.

Retrouvez sur le site de l'UNSA, le compte rendu de la 6ème matinée de l'économie :

<http://www.unsa.org/?Table-ronde-sur-la-politique.html>

ainsi que le cahier n°47 de LASAIRE consacré à la politique industrielle :

<http://www.unsa.org/?Reindustrialiser-notre-pays-quelle.html>

Renseignements et inscriptions au colloque : nicole.castel@unsa.org

L'UNSA MAG n° 150 est en ligne !

Feuilletez-le ! <http://mag.unsa.info/150.html>

Vous souhaitez vous abonner ? Remplissez le formulaire,

<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

imprimez, signez et envoyez à UNSA, 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex.

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : pascal.priou@unsa.org

Au sommaire du n° 150 :

Édito : Accord sécurisation emploi : du positif pour les salariés

Ils ou elles font l'UNSA

Luc Bérille dans le Calvados et le Pas de Calais

UNSA ST Microelectronics-ST Ericsson : l'UNSA représentative dans l'UES

Élections - RSS

Activités nationales

Accord sécurisation emploi, visite guidée

La lutte contre la pauvreté, une priorité nationale

Élections TPE : l'UNSA 4ème

Dossier « Transition énergétique, entrons dans le débat »

Fonction publique :

Modernisation de l'action publique, Guy Barbier élu secrétaire général UNSA-Fonction Publique, lettre ouverte à la ministre

Europe et international :

Vers une véritable union économique et monétaire

Examen annuel de la croissance : l'austérité comme réponse

Actualité juridique :

Prorogation du mandat de conseillers prud'homaux- formation

La consultation délégué(e) du personnel

Culture et société : 3 questions à Bruno Genty, président de France Nature Environnement

Consommation : l'action de groupe dans le projet de loi